



## INSCRIPTION AUX TAP

12 mars au 24 avril

Nom - Prénom :

Adresse mail :

### Les inscriptions aux TAP sont obligatoires :

- Un enfant qui n'est pas inscrit aux TAP n'est pas sous la responsabilité de la collectivité,
- L'inscription permet la mise en place des activités selon le nombre d'enfants.

**Les enfants, dont la fiche n'aura pas été retournée avant le vendredi 23 février, ne seront pas accueillis aux TAP.**

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Du 12 au 16 mars				
Du 19 au 23 mars				
Du 26 au 30 mars				
Du 03 au 06 avril				
Du 09 au 13 avril				
Du 16 au 20 avril				
Du 23 au 24 avril				

**Par dépôt uniquement à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail [enfancejeunesse@hautegoulaine.fr](mailto:enfancejeunesse@hautegoulaine.fr)**

Date et Signature